

**Montréal, vendredi le 21 août 2020**

**Objet : Réussir ensemble une rentrée sécuritaire et bienveillante dans notre école**

Chers parents,

Nous espérons que vous avez passé un bel été ensoleillé!

Toute l'équipe-école est à l'œuvre pour finaliser les préparatifs du retour en classe et accueillir en toute bienveillance et sécurité les élèves, qui nous ont tant manqués. Nous sommes conscients que la rentrée scolaire 2020-2021 soulève un grand nombre de questions, tant par le contexte dans lequel elle s'exerce que par les défis d'organisation qu'elle entraîne. En prenant en compte les dernières directives du ministère de l'Éducation et de la Direction de santé publique, nous vous présentons les mesures prises pour la réouverture de notre école et adaptées à notre milieu. Nous espérons que cette lettre apportera les réponses que vous attendiez.

### **L'école à temps plein**

Nos élèves fréquentent l'école à temps plein du lundi au vendredi.

L'horaire du préscolaire est :

- 9h à 11h26
- 13h à 15h21

L'horaire du primaire est de :

- 8h40 à 12h05
- 13h25 à 15h50

### **Accueil des élèves du primaire 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)**

Pour les élèves qui prendront l'autobus vers le pavillon St-Jean-de-la-Croix, sur la rue Saint-Zotique Est, nous accueillerons les élèves à la descente des autobus afin de les diriger vers leur groupe-classe.

Considérant le contexte, vous comprendrez que les parents ne seront pas admis sur la cour de récréation.

### Accueil des élèves du primaire de l'accueil, du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)

Pour respecter les différentes mesures sanitaires et de distanciations, nous avons planifié l'entrée du matin en conséquence. La cour d'école sera accessible aux élèves à partir de 8h35.

De plus, vous comprendrez dans les circonstances que les parents ne seront pas admis sur la cour de récréation. Vous devrez déposer votre enfant entre 8h35 et 8h40 et quitter par la suite. Des membres du personnel les prendront en charge dès leur arrivée. **Nous demandons aux élèves d'arriver à l'heure exacte pour éviter un attroupement sur le trottoir.**

Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle entreront par la porte arrière de la cour d'école. Ils devront obligatoirement porter le couvre-visage. L'entrée sera libre afin de diriger automatiquement les élèves dans leur classe pour éviter les attroupements dans la cour.

Pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle et de la classe d'accueil du 1<sup>er</sup> cycle, nous ferons prendre le rang dans un espace prévu à cet effet.

### Organisation dans l'école

Nous avons préparé l'organisation, dans les deux bâtisses, en fonction des règles de la DSP. Plusieurs horaires ont été conçus afin que les élèves se sentent en sécurité. Tous les membres du personnel accompagneront les élèves à travers l'appropriation de ces routines (entrées, récréations, dîner, lavage des mains, zones dans la cour d'école, circulation dans les corridors et signalisation).

### Accueil des nouveaux élèves du préscolaire et des classes d'accueil

L'entrée en maternelle ou en classe d'accueil représente une étape importante pour les enfants. En cette période de pandémie de COVID-19, plusieurs d'entre vous n'ont pas eu la possibilité de visiter notre école avant que votre enfant entame cette belle transition vers le monde scolaire. Sachez que tous nos élèves seront accueillis avec bienveillance et que nous mettons tout en œuvre pour leur assurer un environnement stimulant et sécuritaire. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à visiter <https://felix-leclerc.csdm.ca/> qui représente une belle vitrine sur notre dynamique communauté éducative.

L'équipe du préscolaire a préparé des livres virtuels pour bien entreprendre la rentrée au préscolaire. Les détails pour la rentrée progressive du 27, 28 et 31 août s'y trouvent! Lors des trois premières journées de rentrée progressive, l'enseignante de la maternelle 4 ans et l'éducateur du service de garde seront présents dans les autobus.

#### Prématernelle 4 ans :

<https://read.bookcreator.com/bda43dX85UjQpW5dAliAaMX1P-v8aKbhhxhJOIrSoQ4c/8hI8ZwAWSny1An8PO640yQ>

#### Maternelle 5 ans :

[https://read.bookcreator.com/IdZYCnDdNCWG\\_AYo5Lwco1T9s0Vch2bF\\_8t5mKyMxqE/yiCpUruJQIKbT4FoRbJlug](https://read.bookcreator.com/IdZYCnDdNCWG_AYo5Lwco1T9s0Vch2bF_8t5mKyMxqE/yiCpUruJQIKbT4FoRbJlug)

Les élèves du préscolaire qui prendront l'autobus, vers le pavillon St-Jean-de-la-Croix sur la rue Saint-Zotique Est, seront accueillis à la descente des autobus par des membres du personnel afin de les regrouper en groupe-classe

Considérant le contexte, vous comprendrez que les parents ne seront pas admis sur la cour de récréation.

### **Mesures sanitaires prises pour assurer la santé et la sécurité des enfants**

Des mesures strictes d'hygiène et de salubrité sont mises en place dans notre établissement scolaire :

- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
  - Notre école ne disposant pas de suffisamment de toilettes à proximité des entrées des bâtiments pour le lavage des mains et pour éviter les attroupements, des gels hydroalcooliques seront mis à la disposition des élèves. Cette opération sera effectuée sous la supervision d'un membre du personnel qui s'assurera de déposer une petite quantité de gel dans la main des enfants. Nous avons établi des horaires de lavage de mains pour que les élèves, par groupe-classe, puissent se laver les mains avec de l'eau et du savon plusieurs fois par jour.
- Des solutions hydroalcooliques, du savon et du papier à main jetable sont à la disposition des élèves et du personnel pour procéder au lavage des mains fréquemment pendant la journée.
- Des mouchoirs sont à la disposition des élèves et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire.
- Les locaux sont nettoyés régulièrement.
- Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées fréquemment (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines d'eau, robinets, etc.) sont nettoyées régulièrement.
- Les élèves doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les objets qui sont partagés par plusieurs élèves seront nettoyés le plus régulièrement possible.
- Le couvre-visage est obligatoire en tout temps pour le personnel lors des déplacements hors des salles de classe.
- Au préscolaire (maternelle 4 et 5 ans), le port d'un équipement de protection individuel par l'enseignant est obligatoire en classe, où la distanciation physique n'est pas requise avec les élèves.
- Pour tous les autres niveaux scolaires du primaire, le port du couvre-visage par le personnel n'est pas obligatoire si la distance de 2 mètres est respectée avec les élèves.
- De l'équipement de protection individuelle supplémentaire est fourni à certains membres du personnel pour tenir compte de l'impossibilité de maintenir la distanciation physique de deux mètres entre eux et les élèves.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.

- Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres, sont à proscrire.

### Port du couvre-visage pour les élèves

Le port du couvre-visage est obligatoire pour les élèves à partir de la 5<sup>e</sup> année du primaire hors des salles de classe et dans les aires communes de l'école en présence d'autres groupes-classes ainsi que dans le transport scolaire. Il peut être retiré en classe. Le couvre-visage n'est pas obligatoire pour les élèves du préscolaire, de la 1<sup>re</sup> jusqu'à la 4<sup>e</sup> année inclusivement, incluant dans le transport scolaire. Les parents ont la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant.

Consultez [le feuillet explicatif](#) concernant le port du couvre-visage dans divers contextes.

### Manipulation des objets

Les mesures sanitaires prises par le gouvernement impliquent de prendre des précautions particulières quant à la transmission de germes par contact avec les surfaces. Les poignées de portes, rampes d'escalier et toute autre surface fréquemment touchée par les élèves et le personnel seront régulièrement désinfectées, mais la manipulation des objets dans les classes devra être limitée. Ainsi, les élèves ne pourront pas utiliser le matériel pédagogique ou les jeux communs à la classe : ils devront, autant que possible, manipuler leurs objets personnels.

### Transport scolaire (élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle)

Dans le contexte d'une rentrée scolaire en temps de COVID-19, la Direction générale de santé publique (DGSP) a émis de [nouvelles orientations concernant le transport scolaire](#). Compte tenu de la réduction de la capacité par autobus, l'offre de transport sera réduite, principalement pour les élèves qui fréquentent leur école de quartier. Ainsi, il est demandé aux parents qui le peuvent d'assurer le transport de leur enfant afin de réduire le nombre d'élèves devant être transportés. Aussi, il est important que les parents qui n'utiliseront plus le transport scolaire nous en fassent part sans tarder.

Vous recevrez les informations relatives au transport de votre enfant dans la semaine du 24 août directement par le service du transport de la CSSDM.

### Dîner à l'école

L'heure du dîner respectera les directives des autorités de santé publique. Dans la mesure du possible, les élèves provenant de groupes-classes stables seront maintenus au sein des mêmes groupes dans les salles ciblées pour les repas ou au service de garde. Dans tous les cas, les sous-groupes regroupés provenant de classes différentes respecteront les règles de distanciation entre eux. L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle et réutilisable est recommandée.

Si votre enfant revenait dîner à la maison, il lui sera alors possible de le faire, mais les dispositions s'appliquent quant au lavage rigoureux des mains à son arrivée et à son départ.

### Déplacements dans l'école

Les mesures de distanciation physique d'un mètre entre les groupes-classes d'élèves et de deux mètres avec les adultes devront être respectées, que les activités se déroulent à l'extérieur ou à l'intérieur. L'accès aux modules de jeux sera permis.

### Fonctionnement du service de garde

Le service de garde, situé dans l'agrandissement de l'avenue Darlington, est ouvert de **7h à 18h**. Les parents devront déposer les enfants à la porte, un membre du personnel s'occupera de lui dès son entrée. L'élève sera dirigé vers un lavabo pour procéder à un lavage de ses mains.

Si vous souhaitez communiquer avec le service de garde, vous devez téléphoner au :

- 514 736-8130 poste 8143

Le service de garde scolaire reprend ses activités habituelles (tarification en vigueur, ratio habituel d'un adulte pour 20 enfants) en respectant les directives des autorités de santé publique. Toutes les mesures sanitaires prévues en milieu scolaire s'appliqueront en service de garde. Dans la mesure du possible, les élèves provenant de groupes-classes stables seront maintenus au sein des mêmes groupes dans le service de garde.

Afin de minimiser au maximum la mixité des groupes-classes, un guide d'accompagnement a été conçu par le CSSDM et propose, entre autres, différentes alternatives d'organisation. Par exemple, une programmation d'activités permettant à l'éducateur de bien préparer l'environnement et d'accueillir plus d'un groupe-classe dans le respect des mesures de distanciation physique.

### Cours à distance pour les élèves ayant une situation de vulnérabilité à la COVID-19

Le ministère de l'Éducation a demandé aux centres de services scolaires du Québec de mettre sur pied un service d'enseignement à distance pour les élèves qui ne seraient pas de retour en classe physiquement à la rentrée pour des raisons de vulnérabilité à la COVID-19 associées à une condition médicale particulière pour eux ou pour leur famille immédiate. **Si vous souhaitez que votre enfant soit exempté du retour présentiel obligatoire à l'école, veuillez nous aviser le plus rapidement possible.**

### Une marche à suivre claire en cas d'écllosion

Les autorités de santé publique ont produit une [marche à suivre claire](#) visant à informer les parents sur les principales actions qui seront mises en œuvre si un élève présente des symptômes de COVID-19, si un élève obtient un test positif, ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes.

**Dans tous les cas, les parents seront avisés de la situation en cas d'écllosion et des mesures déployées dans les meilleurs délais par le CSSDM.** Sachez que votre équipe-école est votre premier point de contact pour toute question relative à la COVID-19.

Une version adaptée du [Guide autosoins pour la maladie à coronavirus](#) pour permettre aux parents de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie sera prochainement rendue disponible sur la page Web [Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus). Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus (1 877 644-4545).

### **Un nouveau service pour les paiements**

Nous vous annonçons également le déploiement du paiement par Internet à l'ensemble des établissements du CSSDM.

Les nouveaux états de compte vous seront acheminés à compter du 24 août. Ces derniers permettront l'affichage d'un numéro de référence qui permettra le paiement en ligne via le site transactionnel des institutions financières participantes. Les instructions détaillées ainsi que la liste des institutions participantes seront indiquées sur les nouveaux états de compte.

### **Chantier- agrandissement avenue Darlington**

Le milieu sera sécuritaire pour les enfants et les membres du personnel dès le 27 août prochain. Les enseignants se sont bien installés dans les classes en juin dernier!

Il restera quelques aspects à finaliser, mais ce sera principalement de soir et de fin de semaine pour les travaux intérieurs. Le gymnase est pratiquement complété, les enfants s'y plairont assurément! Dans les prochains jours, la cour d'école jouxtant le gymnase sera pavée. Si ce ne peut être fait d'ici la rentrée, le chargé de projet nous a informés que ce serait finalisé la fin de semaine suivant cette dernière. Une cour d'école sera donc aménagée temporairement et sécurisée sur le devant du service de garde. La cour existante sera également accessible aux élèves. Nous ajusterons l'horaire pour permettre à tous les élèves une récréation sécuritaire.

### **Mesures prises par le CSSDM afin d'assurer la sécurité lors des travaux de chantier en cohabitation ou lors de visite de firmes externes**

Le Service des ressources matérielles (SRM) du CSSDM a créé un comité COVID-19 en lien avec les travaux dans nos établissements. Ce dernier informe les chargés de projet, les entrepreneurs et les firmes externes sur les mesures de prévention que doivent respecter les travailleurs œuvrant dans leurs équipes respectives.

Ces mesures sont mises à jour régulièrement et suivent les lignes directrices de la Santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Elles incluent notamment les mesures de distanciation sociale de deux mètres et les mesures permettant de réduire le risque de contamination de la COVID-19, telles que le nettoyage des mains, le respect de l'étiquette respiratoire et la désinfection à la fin du chantier. D'ailleurs, afin de faire respecter ces mesures, une surveillance rigoureuse des chantiers sera maintenue par les professionnels mandatés sur le projet. Notez que les mesures récemment prises par le ministère de l'Éducation ont été aussi prises en compte dans l'émission de ces directives, notamment en ce qui a trait au port du couvre-visage dans les zones occupées par les usagers.

### **Visiteur à l'école**

Nous vous demandons de prendre rendez-vous par courriel ([fleclerc@csgm.qc.ca](mailto:fleclerc@csgm.qc.ca)) ou téléphone si vous devez vous rendre à l'école pour des informations ou pour obtenir un document.

- Pavillon Saint-Jean-de-La-Croix : 514 736-8130 poste 8765
- Agrandissement Darlington : 514 736-8130 poste 4638

Cependant, pour toute urgence, nos portes seront toujours ouvertes pour vous. Nous devons tenir un registre de tous nos visiteurs, nous vous demanderons de remplir un questionnaire lors de votre visite.

Si vous devez aller au service de garde, nous vous demandons également de prioriser la prise de rendez-vous. Nous voulons ainsi éviter tout déplacement inutile dans l'école pour la sécurité et le bien-être de vos enfants.

Le port du masque est obligatoire.

### **Protégeons notre santé et celle des autres**

Si votre enfant présente un symptôme de la COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte subite de l'odorat ou du goût), vous devez le garder à la maison et composer le numéro de la ligne info-COVID au **514 644-4545** pour connaître la marche à suivre.

En tout temps, il est important de garder votre enfant à la maison s'il est malade. Ceci sera bénéfique pour sa santé et celle des autres. De plus. Cela nous permettra de garder nos milieux sécuritaires pour notre communauté. Nous sommes tous co-responsables.

Nous vous demandons d'appeler pour déclarer l'absence de votre enfant.

- Pour les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle : 514 736-8130 poste 8765
- Pour les élèves du 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycle et des classes d'accueil : 514 736-8130 poste 4638

### **Plus de renseignements**

L'école est importante pour nos jeunes et les bénéfices d'un retour en classe sont réels pour leur permettre de se développer et de s'épanouir. J'en profite pour vous remercier de votre compréhension et vous rappeler que notre équipe sera mobilisée, comme toujours, à veiller aux apprentissages et au bien-être de votre enfant.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

En toute collaboration,



Véronique Matteau